leRobert

PETIT DICO indispensable

50 000 définitions

à consulter à tout moment !

PETIT DICO INDISPENSABLE



Aa

Q n. m. \Box Première lettre, première voyelle de l'alphabet. - De A à Z, du commencement à la fin. Prouver qqch. par a+b, de façon certaine, indiscutable.

à prép, □ REM. Contraction de à le en au, de à les en aux. L introduisant un objet (complément) indirect Nuire à gan. II, rapports de direction 1. Lieu de destination. Aller à Lvon. - DE... A... Du Nord au Sud. 2. (De... a...) Progression dans une série. Du premier au dernier. - (temps) J'irai de 4 à 6 (heures). ■ (approximation) Un groupe de quatre à dix personnes. 3. Jusqu'à (un extrême). Courir à perdre haleine. 4. Destination, but. Un verre à bière. 5. Attribution. Salut à tous! III. rapports de position 1. Position dans un lieu. Un séiour à la mer. 2. Activité, situation. Se mettre au travail. 3. Position dans le temps. Le train part à midi. 4. Appartenance. Ceci est à moi. IV. manière d'être ou d'agir 1. Moyen, instrument. Aller à pied. 2. Manière. Acheter à crédit. 3. Prix. Je vous le vends à dix francs. 4. Accompagnement. Un pain aux raisins. 5. (avec des nombres) Ils sont venus à dix. - Deux à deux, deux à la fois.

abaisser v. tr. 1. Faire descendre à un niveau plus bas. 2. Diminuer la quantité de, faire baisser. ▷ v. pron. s'abaisser ➤ abaissement n. m.

abajoue n. f. □ Poche entre la joue et la mâchoire chez certains animaux.

abandon n. m. 1. Action d'abandonner, de renoncer à (qqch.) ou de laisser (qqch., qqn). 2. Fait de se laisser aller, de se détendre.

abandonnef v.tr. 1. Renoncer à, ne plus vouloir de (qqch.). 2. Quitter, laisser définitivement (qqn envers qui on est liél. 3. Quitter définitivement (un lieu). 4. Renoncer à (une action difficile). ▷ v. pron. s'abandonner 1. Se laisser aller (à un sentiment...). 2. Se laisser aller, se détendre. abasourdir v. tr. 1. Assourdir, étourdir par un grand bruit. 2. Étourdir de surprise.
▷ p. p. abasourdi, ie ▶ abasourdissant, ante adi.

abâtardir v. tr. □ littér. Faire perdre ses qualités à (qqn, qqch., une œuvre).

abat-jour n. m. invar. □ Réflecteur qui rabat la lumière d'une lampe.

abats n. m. pl. □ Parties comestibles d'animaux, autres que leur chair (cœur, foie...).

abattage n. m. l. Action d'abattre. Il. AVOIR DE L'ABATTAGE, du brio, de l'entrain.

abattant n. m. □ Pièce d'un meuble qu'on peut lever ou abaisser.

abattement n. m. l. Diminution d'une somme à payer. Il. 1. Grande diminution des forces physiques. 2. Dépression morale.

abattis n. m. pl. 1. Abats de volaille. 2. fam. Les bras et les jambes (de qqn). — *Tu peux numéroter tes abattis!* (menace).

abattoir n. m. □ Lieu où l'on abat les animaux de boucherie.

abdiffe v. t. I. I. Faire tomber, jeter à bas. 2. Abattre qqn. l'assassiner avec une arme à feu. ■ Détruire (un avion) en vol. 3. ABATTRE SON IEU. Étaler ses cartes; fig. dévoiler ses intentions. II. I. Rendre (qqn) faible. 2. Oter l'énergie, l'espoir à (qqn). Ne vous laissez pas abattre. ▷ v. pron. S'abdiffe Tomber tout d'un coup. ▷ ad, abditu, ue 1. Très fatigué. 2. Triste et découragé.

abbatial, ale, aux adj. □ D'une abbaye ; d'un abbé.

abbaye n. f. = Monastère dirigé par un

abbé n. m. 1. Supérieur d'un monastère d'hommes. 2. Titre donné à un prêtre séculier.

abbesse n. f. □ Supérieure d'une communauté monastique de religieuses. **abc** n. m. invar. 1. Petit livre pour apprendre l'alphabet. 2. Rudiments (d'un art...).

abcès n. m. 1. Amas de pus dans une cavité du corps. 2. fig. Crever, vider l'abcès, extirper un mal.

abdiquer v. tr. 1. sans compl. Renoncer au pouvoir suprême. 2. Renoncer à (qqch.). ► abdication n. f.

abdomen n. m. □ Cavité qui renferme les organes de la digestion, les viscères, à la partie inférieure du tronc. ► abdominal, ale, aux adj.

abécédaire n. m. □ Livre pour apprendre l'alphabet.

abeille n. f. □ Insecte produisant la cire et le miel.

aberrant, ante adj.

Qui s'écarte de la règle, est contraire à la raison.

aberration n. f.

Idée, conduite aber-

rante. **abêtir** v. tr. □ Rendre bête, stupide. ▷ v. pron.

s'abêtir

abhorrer v. tr. □ littér. Avoir en horreur.

abîme n. m. l. 1. Gouffre très profond. 2. fig. Grande séparation. 3. Situation désespérée. II. EN ABÎME. → abyme.

abîmer v. tr. □ Mettre en mauvais état. > v. pron. s'abîmer 1. Se plonger (dans). 2. Se détériorer.

abject, ecte adj. □ Qui mérite le mépris, inspire un dégoût moral.

abjection n. f. □ Caractère de ce qui est abject, ignoble; comportement, acte abject.

abjurer v. intr. □ Renoncer à sa religion. ► abjuration n. f.

ablatif n. m. □ gramm. Cas de la déclinaison latine, indiquant qu'un substantif sert de point de départ ou d'instrument à l'action.

ablation n. f. □ chir. Action d'enlever.

ablette n. f. □ Petit poisson d'eau douce. ablutions n. f. pl. □ Lavage du corps.

abnégation n.f.□ Sacrifice de soi-même, de son intérêt.

aboiement n. m. □ Cri du chien et de quelques animaux.

QUX abois loc. adj.

Se dit d'une bête chassée entourée par les chiens.

fig. Être aux abois. dans une situation désespérée.

abolir v. tr. □ Annuler, supprimer. ➤ abolition n. f.

abolitionniste n. □ Partisan de l'abolition de ggch.

 $\textbf{abominable} \text{ adj.} \ \square \ \mathrm{Qui} \ \mathrm{inspire} \ \mathrm{l'horreur}.$

abomination n. f. □ Acte, chose abominable.

abominer v. tr. = littér. Détester, haïr.

abondance n. f. □ Grande quantité (supérieure aux besoins). ► abondant, ante adj. ► abondamment adv.

abonderv.intr. 1. Être en grande quantité. 2. ABONDER EN: Être plein de, riche en. 3. Abonder dans le sens de qqn, être tout à fait de son avis.

abonnement n. m. \square Contrat par lequel on acquiert le bénéfice d'un service régulier.

abonner v. tr. \square Prendre un abonnement pour (qqn). \triangleright v. pron. s'abonner \triangleright adj. et n. abonné, ée

abord n. m. l. au plur. Les abords d'un lieu, ce qui l'entoure. Il 1. Action d'aborder qun. AU PREMER ABORD, DE PRIME ABORD DE PRIME ABORD DE ALL 2. D'ABORD loc. adv.: en premier lieu; au préalable.

abordable adj. 1. D'un prix raisonnable. 2. (personnes) Que l'on peut aborder (II, 3).

abordage n. m. 1. Manœuvre consistant à s'amarrer bord à bord avec un navire.

2. Collision de deux navires.

aborder v. l. v. intr. Arriver au rivage. Il. v. tr. 1. Accoster ou heurter (un navire). 2. Arriver à (un lieu inconnu, dangereux...). 3. Aller près de (qqn qu'on ne connaît pas ou peu). 4. fig. En venir à (un suiet...).

aborigène n.

Autochtone dont les ancêtres sont à l'origine du peuplement.

abortif, ive adj. □ Qui fait avorter.

aboucher v. tr. 1. pronom. S'aboucher avec qqn, se mettre en rapport avec lui. 2. Faire communiquer (deux conduits).

aboutif v. l. v. tr. ind. 1. Arriver par un bout; se terminer (dans). Le couloir aboutit dans, à une chambre. 2. fig. ABOUTIR à... conduire à..., en s'achevant dans. Ce projet n'aboutira à rien. Il. v. intr. Avoir finalement un résultat. ▷ aḍ. abouti, le ▶ aboutissement n. m. **aboutissants** n. m. pl. □ *Les tenants et les aboutissants (d'une affaire)*, tout ce qui s'y rapporte.

aboyer v. intr. 1. Pousser un aboiement. 2. fig. (sujet personne) Crier (contre ggn).

abracadabrant, ante adj. □ Extraordinaire et incohérent.

abrasif, ive n. m. et adj. □ Matière qui use, polit (une surface dure).

 $\label{eq:abrasion} \textbf{abrasion} \ \textbf{n.} \ \textbf{f.} \ \square \ \textbf{Action} \ \textbf{d'user} \ \textbf{par} \ \textbf{frottement}.$

abrégé n. m. □ Discours, écrit réduit à l'essentiel. — *ENABRÉCÉ* loc. adv. : en résumé, en passant sur les détails.

abréger v. tr. □ Diminuer, rendre plus court.

abreuver v. tr. 1. Faire boire abondamment (un animal). 2. Donner beaucoup (de ggch.) à (ggn), ⊳ v. pron. S'abreuver

abreuvoir n. m. □ Lieu, récipient aménagé pour faire boire les animaux.

abréviation n. f. 1. Action d'abréger un mot. 2. Mot abrégé.

abři n. m. 1. Endroit où l'on est protégé.
2. Construction rudimentaire destinée à protéger. 3. À L'ABRI (DE) loc. adv. et prép. : à couvert (de), hors d'atteinte (de).

abribus n. m. (nom déposé) □ Arrêt d'autobus équipé d'un abri.

abricot n. m. □ Fruit comestible à noyau. ► abricotier n. m.

abrité, ée adj. a À l'abri des intempéries. abriter v. tr. 1. (sujet personne) Mettre à l'abri. 2. (sujet chose) Protéger. 3. (lieu) Recevoir (des occupants). D. v. pron. s'abriter

abroger v. tr. □ Déclarer nul (ce qui avait été établi, institué). ➤ abrogation n. f.

abrupt, upte adj. 1. Dont la pente est quasi verticale. 2. fig. (personnes) Brusque, direct.

abruti, le adj. 1. *Abruti de, par...*, hébété. 2. adj. et n. fam. Sans intelligence.

abrutir v. tr. 1. Rendre stupide. 2. Fatiguer l'esprit de (qqn). − pronom. S'abrutir de travail. ► abrutissement n. m.

abrutissant, ante adj. □ Qui abrutit (2). abscisse n. f. □ math. Coordonnée horizontale.

abscons, onse adj. □ didact. Difficile à comprendre.

absence n. f. l. 1. Fait de ne pas être dans un lieu. 2. ENL'ABSENCE DE, lorsque (qqn) est absent; à défaut de (qqn qui est absent). II. Fait de ne plus se rappeler qqch.

absent, ente adj. I. 1. adj. et n. Qui n'est pas là. 2. (choses) *Etre absent*: faire défaut, manquer. II. fig. Qui n'a pas l'esprit à ce qu'il devrait faire.

absentéisme n. m. \square Comportement d'une personne (absentéiste n.) qui est souvent absente alors qu'elle devrait être présente

s'absenter v. pron.

S'éloigner momentanément (d'un lieu).

abside n. f. □ Extrémité en demi-cercle d'une église, derrière le chœur.

absinthe n. f. 1. Plante aromatique.

2. Liqueur alcoolique toxique tirée de cette

absolu, ue I. adj. 1. Qui ne comporte ni restriction ni réserve. 2. (personnes) Qui ne supporte ni la critique ni la contradiction. 3. gramm. Sans complément. II. n. m. Ce qui existe indépendamment de toute condition ou de tout rapport avec autre chose.

absolument adv. 1. D'une manière absolue. 2. (avec un adj.) Tout à fait. 3. gramm. Verbe employé absolument, sans complément.

absolution n. f. □ Effacement d'une faute par le pardon.

absolutisme n. m. □ Système de gouvernement où le pouvoir du souverain est absolu. ► absolutiste adi.

absorbant, ante adj. 1. Qui absorbe les fluides, etc. 2. fig. Qui occupe l'esprit.

absorber v. tr. 1. Laisser pénétrer et retenir (un fluide...) dans sa substance. 2. (êtres vivants) Boire, manger. 3. fig. Faire disparaître en incorporant. 4. Occuper (agn) totalement. – pronom. S'absorber dans son travail.

absorption n. f. □ Action d'absorber.

absoudre v. tr. p Pardonner à (ggn).

s'abstenir v. pron. 1. S'abstenir de (+ inf.), ne pas faire, volontairement. 2. Ne pas agir. ■ Ne pas voter.

abstention n. f. □ Fait de ne pas voter.

abstentionnisme n. m. □ Attitude de qqn qui ne vote pas. ▶ abstentionniste adj. et n.

abstinence

abstinence n. f. 1. Privation de certains aliments ou boissons. 2. Continence sexuelle.

abstraction n. f. 1. Fait de considérer à part une qualité, une relation, indépendamment des objets qu'on perçoit ou qu'on imagine. 2. Idée abstraite. 3. FAIRE ABSTRACTION DE, ne pas tenir compte de (qqch.). 4. Art abstrait (4).

abstraire v. tr. 1. didact. Considérer à part, par abstraction (un caractère, une qualité). 2. S'ABSTRAIRE v. pron. S'isoler mentalement du milieu extérieur.

abstrait, aite adj. 1. Considéré par abstraction. 2. Qui utilise l'abstraction. 3. Qui est difficile à comprendre, par manque d'exemples concrets. 4. ART ABSTRAIT, qui ne représente pas le monde visible, sensible. — Peintre abstrait. 5. (n. m.) DANS L'ABSTRAIT loc. adv. : sans référence à la réalité concrète.

absurde 1. adj. (choses) Contraire à la raison, au bon sens, à la logique. ■ (personnes) Qui agit, parle sans bon sens. 2. n. m. Ce qui est absurde; ce qui est faux pour des raisons logiques.

absurdité n. f. 1. Caractère absurde.

2 Chose absurde

abus n. m. 1. Action d'abuser (de qqch.); usage excessif. 2. Usage mauvais (établi socialement)

abuser v. 1. v. tr. ind. ABUSER DE, user mal, avec excès. 2. v. tr. littér. Tromper (qqnl. > v. pron. s'abuser Se tromper. — Si je ne m'abuse: sauf erreur.

abusif, ive adj. □ Qui constitue un abus.

▶ abusivement adv.

abyme n. m. □ didact. EN ABYME, se dit d'une œuvre qui en contient une autre (récit dans le récit, etc.). - var. **en abîme.**

abyssal, ale, aux adj. 1. Des abysses.2. Très profond.

abysse n. m. □ surtout au plur. Fosse sousmarine très profonde.

acabit n. m. □ pēj. De cet acabit ; du même acabit, de cette nature ; de même nature. acacia n. m. □ Arbre à branches épineuses, à fleurs en grappes (syn. robinier, faux acacia).

académicien, lenne n.

Membre d'une Académie (spécialt de l'Académie française).

académie n. f. 1. Société de gens de lettres, savants, artistes. L'Académie des sciences. — L'ACADÉMIE : l'Académie française. 2. Circonscription universitaire.

académique adj. 1. D'une Académie (1).
2. en art, etc. Qui suit les règles conventionnelles, avec froideur ou prétention.

académisme n. m. □ en art, etc. Observation étroite des traditions; classicisme étroit

acajou n. m. 1. Arbre tropical à bois rougeâtre, très dur; ce bois. 2. Couleur brun rougeâtre. – adi. invar. Cheveux acajou.

acanthe n. f. = Plante à longues feuilles très découpées. — Feuille d'acanthe (ornement architectural).

a cappella loc. adv. et adj. □ Sans accompagnement instrumental.

acariâtre adj.

D'un caractère désagréable, difficile.

acarien n. m. □ Arachnide souvent parasite et pathogène (ordre des Acariens).

accablant, ante adj. □ Qui accable.

accablement n. m. □ État d'une personne accablée.

accabler v. tr. 1. Faire supporter à (qqn) une chose pénible. 2. Faire subir à (qqn), par la parole.

accalmie n. f. = Calme, après l'agitation. accaparer v. tr. 1. Prendre, retenir en entier. 2. Retenir (qqn).

accéder v. tr. ind. ¬ ACCÉDER À 1. Avoir accès à 2. fig. Parvenir à (un état...). ¬ Accéder à la propriété : devenir propriétaire. 3. Donner satisfaction à. Accéder aux yœux de agn.

accélérateur n. m. 1. Organe qui commande l'admission du mélange gazeux au moteur. 2. phys. Appareil qui communique à des particules chargées des énergies très élevées.

accélérer v. 1. v. tr. Rendre plus rapide, augmenter le rythme de. 2. v. intr. Augmenter la vitesse d'une voiture; du moteur.

accent n. m. 1. Augmentation d'intensité de la voix sur une syllabe. 2. Signe graphique qui sert (en français) à noter des différences dans la prononciation des voyelles ou à distinguer deux mots. 3. Inflexions de la voix exprimant un sentiment. Un accent plaintif. 4. Ensemble des caractères phonétiques qui s'écartent de la norme (dans une langue). L'accent du Midi. 5. METTRE L'ACCENT SUR: insister sur.

accentuer v. tr. 1. Élever ou intensifier la voix sur (un son). 2. Mettre un accent (2) sur (une lettre). 3. Augmenter, intensifier (aqch.). — pronom. Devenir plus net, plus fort. ▶ accentuation n. f.

acceptable adj. - Qui peut convenir.

accepter v. I. v. tr. 1. Recevoir, prendre volontiers. 2. Donner son accord à 3. Accepter qqn, l'admettre. — pronom. S'accepter tel qu'on est. II. 1. v. tr. ind. ACCEPTER DE (+ inf.): bien vouloir. 2. v. tr. ACCEPTER QUE (+ subj.) : supporter. Pacceptation n. f.

acception n. f. □ Sens particulier (d'un mot).

CCès n. m. I. 1. Possibilité d'aller dans (un lieu), d'approcher (qqn.). 2 Voie qui permet d'entrer. 3. Possibilité de connaître, de participer à (qqch.). L'accès à la culture. A inform. Recherche et obtention des informations. II. 1. Arrivée ou retour d'un phénomène pathologique. 2. Émotion vive et passagère.

accessible adj. 1. Où l'on peut accéder, entrer. 2. (personnes) Que l'on peut approcher, rencontrer. ▶ accessibilité n. f.

accession n.f. □ Fait d'accéder (à un état, une situation).

accessoire I. adj. et n. m. Qui vient avec ou après ce qui est principal, essentiel. Il. n. m. 1. Objet nécessaire à une représentation théâtrale, etc. 2. Pièce non indispensable (d'un instrument...). — Élément associé à une toilette (sac, etc.).

accessoirement adv.

D'une manière accessoire; en plus d'une raison principale.

accessoiriste n. □ Personne qui dispose les accessoires au théâtre, au cinéma, etc.

accident n. m. 1. Fait accessoire. — PAR ACCIDENT: par hasard. 2. Événement imprévu et soudain qui entraîne des dégâts, met en danger. 3. Accident de terrain: inégalité du terrain.

accidenté, ée adj. 1. Qui présente des accidents (3). 2. adj. et n. fam. Qui a subi un accident (2).

accidentel, elle adj. 1. Qui est dû au hasard. 2. Mort accidentelle, du fait d'un accident. ▶ accidentellement adv.

acclamation n. f. \square Cri collectif d'enthousiasme pour saluer qqn ou qqch.

acclamer v. tr. □ Saluer par des acclamations

acclimatation n.f. □ Action d'acclimater (un animal, une plante...).

acclimatement n. m. □ Fait de s'habituer à un milieu différent.

acclimater v. tr. □ Habituer (un animal, une plante...) à un milieu différent. ▷ v. pron. s'acclimater 1. Plante qui s'acclimate mal. 2. (personnes) S'habituer à un nouveau pays, à de nouvelles habitudes.

accointances n. f. pl. = Avoir des accointances (dans un milieu), y avoir des relations.

accolade n. f. 1. Fait de mettre les bras autour du cou. 2. Signe graphique à double courbure (0.

accoler v. tr. a Réunir, rendre contigu.

accommodant, ante adj.

Qui s'accommode facilement des personnes, des circonstances.

accommodation n. f. 1. Fait d'accommoder ou de s'accommoder (1). 2. physiol. Mise au point faite par l'œil, dans la fonction visuelle.

accommodement n. m. □ Accord ou compromis à l'amiable.

GCCOMMODER v. tr. 1. Disposer ou modifier de manière à faire convenir (à). 2. Préparer (des aliments). 3. intrans. physiol. Effectuer l'accommodation (2). ▷ v. pron. s'accommoder 1. s'ACCOMMODER À : s'adapter à. 2. S'ACCOMMODER DE : accepter comme pouvant convenir.

accompagnateur, trice n.□ Personne qui accompagne.

accompagnement n. m. 1. Ce qui est servi avec une viande, un poisson. 2. Action de jouer une partie musicale de soutien à la partie principale; cette partie.

accompagner v. tr. 1. Se joindre à (qqn) pour aller où il va en même temps que lui. 2 (sujet chose) S'ajouter à aller avec. 3. Exécuter l'accompagnement (2) de. ▷ v. pron. s'accompagner (de) (sujet chose) Être suivi (de), avoir pour conséquence.

accompli, ie adj. 1. Parfait en son genre.

2. Terminé. — LE FAIT ACCOMPLI: ce qui est fait. ce sur quoi on ne peut revenir.

accomplir v. tr. □ Faire (qqch.) jusqu'au bout. ▷ v. pron. s'accomplir 1. (choses) Se réaliser, avoir lieu. 2. (personnes) Se réaliser pleinement. ▶ accomplissement n. m.

GCCOId n. m. l. 1. État qui résulte d'une communauté ou u d'une conformité de pensées, de sentiments . D'ACCORD. Étre d'accord, avoir la même opinion 3. Arrangement entre personnes qui se mettent d'accord 4. Autorisation III. 1. mus. Association de plusieurs sons simultanés, selon les lois de l'harmonie. 2. Action d'accorder un instrument. 3. gramm. Correspondance entre des formes dont l'une est subordonnée à l'autre.

accordéon n. m. 1. Instrument de musique à soufflet et à anches métalliques. ► accordéoniste n. 2. EN ACCORDÉON, qui forme des plis parallèles.

accorder v. tr. l. 1. Consentir à donner, à laisser ou à permettre. 2. Attribuer.

Il. 1. Régler (un, des instruments) selon le diapason. ▶ accordeur, euse n. 2. gramm. Donner à (un élément du discours) un aspect formel en rapport avec sa fonction ou avec la forme d'un élément dominant.

— pronom. Le verbe s'accorde avec son sujet.

accort, accorte adj. □ vx ou littér. Gracieux.

accoster v. tr. 1. Aborder (qqn) de façon cavalière. 2. (bateau, engin spatial) Se mettre bord à bord avec (le quai, un autre bateau ou engin). ▶ accostage n. m.

accotement n. m.

Espace aménagé entre la chaussée et le fossé.

s'accoter v. pron.

S'appuver d'un côté.

accouchement n. m.

Fait d'accoucher; sortie de l'enfant du corps de sa mère

accoucher v. l. v. tr. ind. 1. ACCOUCHER DE: mettre au monde. — sans compl. Accoucher avant terme. 2. fig. Élaborer péniblement. Il. v. tr. dir. Assister (une femme) dans l'accouchement. ▶ accoucheur, euse n.

S'accouder v. pron. □ S'appuyer sur le(s) coude(s).

 $\textbf{accoudoir} \, \textbf{n.} \, \textbf{m.} \, \square \, \textbf{Appui pour s'accouder}.$

accoupler v. tr. 1. techn. Joindre par deux.
2. Procéder à l'union sexuelle de (deux animaux). ▷ v. pron. S'accoupler S'unir sexuellement. ▶ accouplement n. m.

accourir v. intr. □ Venir en courant, en se pressant.

accourter v. tr. □ Habiller ridiculement.

> v. prop. s'accourter > accourtement n. m.

accoutumance n. f. 1. Fait de s'habituer. 2. méd. Processus par lequel un organisme tolère de mieux en mieux un agent extérieur.

accoutumé, ée adj. 1. Ordinaire, habituel. 2. À L'ACCOUTUMÉE loc. adv. : d'ordinaire.

accoutumer v. tr. □ Faire prendre l'habitude (de). Accoutumer qqn à qqch., à faire qqch., ▷ v. pron. S'accoutumer (ð)

accréditer v. tr. 1. Donner à (qqn) l'autorité pour agir en qualité de. ▶ accréditation n. f. 2. Rendre (qqch.) plausible.

accro adj. (invar. en genre) □ fam. 1. Dépendant (d'une drogue). 2. Passionné (par).

QCCFOC n. m. 1. Déchirure faite par ce qui accroche. 2. Difficulté qui arrête.

accrochage n. m. 1. Action d'accrocher.

2. Léger choc entre deux véhicules. 3. fam.
Dispute légère.

accroche-cœur n. m. □ Mèche de cheveux en boucle, sur la tempe. Des accrochecœurs.

accrocherv.l.v.t. 1. Retenir, arrêter par un crochet, une chose pointue. ■ Heurter (un véhicule). 2. Suspendre à un crochet, etc. — Avoir le cœur bien accroché : n'être pas facilement dégoûté. 3. Retenir l'attention de (qqn). Il. v. intr. 1. Présenter des difficultés. 2. Ça a bien accroché avec lui, le contact s'est bien établi. ▷ v. pron s'accrocher 1. Se tenir avec force : ne pas céder. 2. S'accrocher avec qan, se disputer.

accrocheur, euse adj. et n. 1. (personnes) Tenace. 2. (choses) Qui attire l'attention.

accroire v. tr. □ littér. En faire accroire à qqn, lui mentir.

accroître v. tr. □ Rendre plus grand.

> v. pron. s'accroître Aller en augmentant.

> accroissement n. m.

s'accroupir v. pron. □ S'asseoir sur ses

aconit

accueil n. m. 1. Manière de recevoir qqn, dont qqn accepte (une œuvre...). 2. Lieu où l'on accueille des visiteurs.

accueillir v. tr. 1. Se comporter d'une certaine manière avec (qqn qui se présente).

2. Recevoir bien ou mal (qqch.).

3. Donner l'hospitalité à. ▶ accueillant, ante adj.

acculer v. tr. □ Pousser dans un endroit, fig. dans une situation où tout recul est impossible.

accumulateur n. m. □ Appareil qui restitue sous forme de courant l'énergie électrique fournie par une réaction chimique.

Batterie d'accumulateurs (d'un véhicule).

abrév. fam. accus n. m. pl.

accumuler v. tr. □ Mettre ensemble en grand nombre. ▷ v. pron. s'accumuler ▶ accumulation n. f.

accus → accumulateur

accusateur, trice 1. n. Personne qui accuse. 2. adj. Qui constitue une accusation. accusatif n. m. \square gramm. Cas marquant le

complément d'objet (langues à déclinaisons).

accusation n. f. 1. dr. Action en justice par laquelle on désigne comme coupable. 2. Action de signaler (qqn) comme coupable ou (qqch.) comme répréhensible.

accusé, ée 1. n. Personne à qui on impute un délit. **2.** n. m. ACCUSÉ DE RÉCEP-TION : avis informant que qqch. a été reçu.

QCCUSET v. tr. I. 1. Signaler ou présenter (qqn) comme coupable. 2. Rendre responsable (d'un mal). II. Faire ressortir. −au p. p. Des traits accusés. ■ fam. Accuser le coup, montrer qu'on est affecté.

acerbe adj. □ Intentionnellement blessant.

acéré, ée adj. □ Dur et tranchant.

acétate n. m. □ chim. Sel ou ester de l'acide acétique.

acétique adj.

chim. Acide acétique :
acide du vinaigre.

acétone n. f. a chim. Liquide volatil, inflammable, d'odeur pénétrante.

acétylène n. m. □ Gaz produit par action de l'eau sur le carbure de calcium.

acétylsalicylique adj. □ chim. et pharm. Acide acétylsalicylique : aspirine. achalandé, ée adj. 1. rare Qui a de nombreux clients. 2. cour. (mais critiqué) Bien approvisionné.

acharné, ée adj.

Qui fait preuve d'acharnement.

acharnement n. m. □ Ardeur opiniâtre.
s'acharner v. pron. □ Poursuivre avec

ténacité. achat n. m. 1. Action d'acheter. 2. Ce qu'on

a acheté.

acheminer v. tr. □ Diriger vers un lieu déterminé. ▷ v. pron. s'acheminer ▶ acheminement n. m

acheter v. tr. 1. Acquérir (un bien...) contre paiement. 2. péj. Corrompre (qqn).

acheteur, euse n. - Personne qui achète.

achevé, ée adj. □ littér. Parfait en son genre. – péi. D'un ridicule achevé.

achever v. tr. 1. Finir en menant à bonne fin. 2. Porter le coup de grâce à (qqn, un animal). ■ fig. Abattre, anéantir. ▷ v. pron. s'achever (choses) Se terminer. ▶ achèvement n. m.

achoppement n. m. □ Pierre d'achoppement : obstacle, écueil.

achopper v. intr. 1. littér. Buter du pied (contre un obstacle). 2. fig. Achopper à, sur un problème.

acide I. adj. 1. Qui est piquant au goût. 2. fig. Acerbe, désagréable. 3. chim. Propre aux acides. Il. n. m. 1. chim. Tout corps capable de libérer des ions hydrogène (H^{*}), qui donne un sel avec une base et dont le ble sti mférieur à 7. 2. arott fam. L. S. D.

acidité n. f. 1. Saveur acide. 2. fig. Caractère mordant. 3. chim. Qualité acide (I, 3).

acidulé, ée adj. - Légèrement acide.

acier n. m. 1. Alliage de fer et de carbone.
► aciérie n. f. 2. appos. Gris acier (couleur).
3. fig. D'ACIER: solide.

acné n. f. □ Maladie de la peau due à une inflammation des glandes sébacées.

acolyte n. = péj. Compagnon, complice.

acompte n. m. 1. Paiement partiel à valoir sur le montant d'une somme due. 2. fig., fam. Petit avantage en attendant mieux.

aconit n. m. □ Plante vénéneuse à fleurs en forme de casque. **a contrario** □ loc. adj. didact. Qui aboutit à des conséquences opposées. ■ loc. adv. Dans le cas contraire.

S'acoquiner v. pron. □ Se lier (à une personne peu recommandable).

à-côté n. m. 1. Point, problème accessoire.
2. Gain d'appoint. Des à-côtés.

2. Gain d'appoint. Des a-cotes.
à-coup n. m. □ Secousse. – Par à-coups : de facon irrégulière, intermittente.

acousticien, ienne n. □ didact. Spécialiste de l'acoustique.

acoustique I. adj. Relatif au son. **II.** n. f. 1. Partie de la physique qui traite des sons et des ondes sonores. **2.** Qualité (d'un local) quant à la propagation du son.

acquéreur n. m. □ Personne qui acquiert (un bien).

acquérir v. tr. 1. Devenir propriétaire de (un bien, un droit), par achat, échange, succession. 2. Parvenir à posséder (un avantage).

acquêt n. m. □ dr. Bien acquis par l'un des époux au cours de la vie conjugale, et qui fait partie des biens communs.

acquiescer v. tr. ind. □ Acquiescer à qqch., donner son entier consentement à.

acquis, ise I. adj. 1. Qui a été acquis par l'individu. — biol. Caractères acquis, qui apparaissent par adaptation au milieu.

2. Dont qun peut disposer de façon définitive et sûre. II. n. m. 1. Savoir acquis, expérience acquise. 2. Les acquis sociaux : les avantages sociaux acquis.

acquisition n. f. 1. Action d'acquérir.
2. Bien acquis.

acquit n. m. 1. Reconnaissance écrite d'un paiement. 2. PAR ACQUIT DE CONSCIENCE : pour éviter d'avoir ggch. à se reprocher.

acquitter v. tr. l. Déclarer (par jugement) un accusé non coupable. ll. Payer (ce qu'on doit). ⊳ v. pron. s'acquitter S'acquitter de : se libérer de (une obligation). ▶ acquittement n. m.

acra n. m. □ Beignet de poisson ou de légumes - var. **akra**.

acre n. f. □ Mesure agraire.

âcre adj. 1. Irritant au goût ou à l'odorat.
2. fig. Irritant, douloureux. ▶ âcreté n. f.

aigreur. ▶ acrimonieux, euse adj.

acrobate n. □ Artiste exécutant des exercices d'équilibre et de gymnastique périlleux.

acrobatie n. f. 1. Exercice d'acrobate.
2. fig. Exercice difficile et virtuose. ▶ acrobatique adi.

acronyme n. m. = Sigle* qui se prononce comme un mot ordinaire.

acropole n. f. □ Ville haute, souvent fortifiée, des anciennes cités grecques.

acrostiche n. m.
Poème où les initiales de chaque vers, lues dans le sens vertical, composent un mot.

acrylique adj. 1. Acide acrylique : acide gras de l'éthylène. 2. Se dit de produits dérivés de cet acide. — n. m. Tissu de fibres acryliques.

⊙ acfe n. m. l. 1. Pièce écrite qui constate un fait, une convention, une obligation. 2. au plur. Recueil de procès-verbaux, de communications. II. 1. Action humaine considérée dans son aspect objectif plutôt que subjectif. 2. FAIRE ACTE DE: manifester, donner une preuve de.

② acte n. m.

Chacune des grandes divisions d'une pièce de théâtre.

acteur, trice n. 1. Artiste dont la profession est de jouer un rôle à la scène ou à l'écran. 2. Personne qui prend une part active

① **actif, ive** adj. 1. Qui agit (personnes), implique une activité (choses). 2. gramm. Voix active d'un verbe, qui exprime que le sujet est considéré comme agissant.

② **actif** n. m. 1. Ensemble des biens ou droits constituant, avec les dettes, un patrimoine. 2. fig. AVOIR À SON ACTIF: compter parmi ses succès.

⊙ acfion n. f. l. 1. Ce que fait qqn et par quoi il réalise une intention ou une impulsion 2. Fait de produire un effet, manière d'agir sur qqn ou qqch. 3. Combat, lutte. L'action syndicale II. dr. Exercice d'un droit en justice. III. Suite d'événements constituant le sujet (d'une œuvre).

② action n. f. □ Titre cessible et négociable représentant une fraction du capital social de certaines sociétés.

actionnaire n. □ Propriétaire d'actions

actionner v. tr. □ Mettre en mouvement, faire fonctionner (un mécanisme).

adjectif

activement adv. - Avec ardeur.

activer v. tr. 1. Rendre plus prompt (en augmentant l'activité). 2. Rendre plus vif.
▷ v. pron. s'activer S'affairer.

activisme n. m. □ Attitude politique qui préconise l'action, la propagande.

activité n. f. 1. (choses) Faculté ou fait d'agir. 2. Actes coordonnés et travaux humains. 3. Situation de qqn qui exerce ses fonctions.

actuaire n. = fin. Spécialiste de la statistique appliquée à la finance.

actualiser v. tr. □ Moderniser. ▶ actualisation n. f.

actualité n. f. 1. Caractère de ce qui est actuel, contemporain. 2. Ensemble des faits tout récents. 3. LES ACTUALITÉS, informations, nouvelles du moment.

actuel, elle adj. 1. philos. Qui existe, se passe au moment où l'on parle. 2. Qui intéresse notre époque. ▶ actuellement adv.

acuité n. f. 1. Caractère aigu, intense.
2. Degré de sensibilité (d'un sens).

acupuncture n. f. - Thérapeutique consistant à piquer des aiguilles en des points précis du corps. -var. acuponcture.

> acupuncteur, trice n. - var. acuponcture. turn irice

adage n. m. □ Maxime populaire

adagio adv. □ mus. Indication de mouvement lent. — n. m. Ce mouvement.

adaptable adj.

Qui peut s'adapter, qu'on peut adapter.

adaptateur, trice 1. n. Auteur d'une adaptation (au cinéma...) 2. n. m. Dispositif pour adapter un appareil à un autre usage.

 $\begin{array}{ll} \textbf{adaptation} \ \text{n. f. 1.} \ Action \ d'adapter \ ou \ de \\ s'adapter. & \textbf{2.} & Transformation \ (d'une \ ceuvre). \end{array}$

adapter v. tr. 1. Adapter qqch. à qqch., réunir, appliquer après ajustement. 2. Adapter (qqn. qqch.) à (qqn. qqch.), approprier, harmoniser. 3. Faire l'adaptation (2) de. ▷ v. pron. s'adapter Se mettre en harmonie (avec le milleu...).

addiction n. f. □ anglic. Dépendance extrême, entraînant une conduite compulsive, une perte de la liberté.

additif n. m. 1. Article additionnel. 2. Substance ajoutée à un produit. addition n.f. 1. Action d'ajouter en incorporant. 2. Opération consistant à réunir des quantités en un seul nombre, en les ajoutant. 3. Note présentant le total des dépenses, au café, au restaurant.

additionnel, elle adj. = Qui s'ajoute.

additionner v. tr. 1. Modifier, enrichir par addition d'un élément. 2. Faire l'addition (2) de. ⊳ v. pron. s'additionner S'ajouter.

adducteur adj. m. et n. m. 1. (Canal) adducteur : canal d'adduction des eaux. 2. anat. (Muscle) adducteur, qui rapproche un membre de l'axe du corps.

adduction n. f. 1. Action de dériver les eaux d'un lieu pour les amener dans un autre. 2. didact. Mouvement qui rapproche de l'axe du corps.

adénome n. m. □ méd. Tumeur bénigne qui se développe sur une glande.

adepte n. = Fidèle (d'une religion), partisan (d'une doctrine).

adéquat, ate adj. □ Exactement proportionné à son objet, adapté à son but. ▶ adéquation p. f.

quation n. f. adhérence n. f. a État d'une chose qui

adhérent, ente I. adj. Qui adhère à qqch.
II. n. Personne qui adhère (à un parti...).

adhère à une autre.

adhérer v. tr. ind. □ ADHÉRER À I. Tenir fortement à, par un contact étroit de sa surface. II. 1. Se déclarer partisan de. 2. S'inscrire (à un parti, etc.). ➤ adhésion n.f.

adhésif, ive adj. et n. m. □ Qui reste collé après application.

ad hoc loc. adj. invar. Destiné à un usage.

adieu I. interj. 1. Formule dont on se sert en prenant congé de qqn qu'on ne doit pas revoir de quelque temps ou qu'on ne doit plus revoir. 2. région. (Midi) Bonjour. — Au revoir. II. n. m. Fait de se séparer de qqn.

adipeux, euse adj. 1. anat. Fait de graisse. 2. cour. Très gras. ▶ adiposité n. f. adjacent, ente adj. □ Qui se trouve dans

adjacent, ente adj. □ Qui se trouve dans le voisinage immédiat.

adjectif n. m. 1. Mot qui accompagne un substantif avec lequel il s'accorde en genre et en nombre, et qui n'est pas un article. 2. adj. Qui a une valeur d'adjectif.

adjoindre

adjoindre v. tr. 1. Associer (une personne à une autre) pour aider ou contrôler. ▶ adjoint, ointe n. 2. Joindre, ajouter (une chose à une autre). ▶ adjonction n. f.

adjudant n. m. □ (en France) Sous-officier.
adjudication n. f. □ dr. Acte par lequel on
met des entrepreneurs en concurrence.

Vente par adjudication, aux enchères.

adjuger v. tr. 1. Décerner. 2. dr. Attribuer par adjudication.

adjuration n. f. - Prière instante.

adjurer v. tr. □ Commander ou demander à (qqn) par une adjuration.

adjuvant n. m. □ Produit ajouté à un autre.

admettre v. tr. 1. Accepter de recevoir (qqn). – au p. p. Candidat admis à l'oral.
2. Considérer comme acceptable par l'esprit. 3. Accepter, permettre. 4. Laisser entrer.

administrateur, trice n.

Personne chargée de l'administration d'un bien.

Membre d'un conseil d'administration.

 Memore d'un consen d'administration.
 inform. Personne chargée de la gestion (d'un réseau...).

administratif, ive adj. □ Relatif à l'administration. ▶ administrativement adv.

administration.f.1.Action de gérer un bien, un ensemble de biens. 2. Fonction consistant à assurer l'application des lois et la marche des services publics. ■ Ensemble des services et agents chargés de cette fonction. ■ (Une administration) Service public.

administré, ée n. □ Personne soumise à une autorité administrative.

administrer v. tr. I. Gérer en faisant valoir, en défendant des intérêts. II. Faire prendre (un remède).

admirable adj. □ Digne d'admiration.

► admirablement adv.

admirateur, trice n. - Personne qui admire.

admiratif, ive adj. □ Qui est en admiration.

admiration n. f. \square Sentiment de joie et d'épanouissement devant ce qu'on juge beau ou grand.

admirer v. tr. - Avoir de l'admiration pour.

admissible adj. 1. Qu'on peut admettre.
2. Admis à subir les épreuves définitives d'un examen. ▶ admissibilité n. f.

admission n. f. □ Action d'admettre ; fait d'être admis.

admonester v. tr. □ littér. Réprimander sévèrement.

A. D. N. ou ADN n. m.

biol. Acide nucléique, constituant essentiel des chromosomes

adolescence n. f. □ Âge entre la puberté et l'âge adulte. ► adolescent, ente n. - abrév fam ado.

adonis n. m. □ Jeune homme très beau.

S'adonner v. pron.

S'appliquer ardemment (à une activité).

adopter v. tr. 1. Prendre légalement pour fils ou pour fille. 2. Faire sien en choisissant.
3. Approuver par un vote.

adoptif, ive adj. 1. Qui est tel par adoption. 2. D'adoption. Patrie adoptive.

adoption n. f. 1. Action d'adopter.
2. D'ADOPTION: qu'on reconnaît pour sien.

adorable adj. □ Très aimable. ■ Très joli, touchant, gracieux. ► adorablement adv.

adorateur, trice n. - Personne qui

adoration n. f. 1. Culte rendu à un dieu.

2. Amour fervent, culte passionné.

adorer v. tr. 1. Rendre un culte à (un dieu, un symbole divin). 2. Aimer (qqn) d'un amour ou d'une affection passionnée. —pronom. Ils s'adorent. 3. fam. Avoir un goût très vif pour (qqch.).

 $\begin{array}{ll} \textbf{adosser} \, \textbf{v}. \, \textbf{tr.} \, \textbf{D} \, \text{Appuyer en mettant le dos,} \\ \text{la face postérieure contre.} \, \, \triangleright \, \, \textbf{v.} \, \, \text{pron.} \\ \textbf{s'adosser} \, (\tilde{\textbf{a}}) \end{array}$

adouber v. tr. □ hist. (au Moyen Âge) Armer (qqn) chevalier. ▶ adoubement n. m.

adoucir v. tr. 1. Rendre plus doux, plus agréable aux sens. 2. Soulager, apaiser.

adoucissant, ante 1. adj. Qui diminue l'irritation. 2. n. m. Produit utilisé au rinçage pour assouplir le linge.

ad patres loc. adv.

fam. Envoyer qqn ad patres, le tuer.

adrénaline n.f.□ méd. Hormone qui accélère le rythme cardiaque, dilate les bronches, etc. affaire

① **adresse** n. f. 1. Indication du domicile (de qqn). 2. À L'ADRESSE DE : à l'intention de. 3. Signe (mot...) sous lequel est classée une information.

② adresse n. f. 1. Qualité physique de qqn qui fait les mouvements les mieux adaptés.
2. Qualité de qqn qui sait s'y prendre pour obtenir un résultat.

adressef v. tr. 1. Émettre (des paroles) en direction de qqn. 2. Faire parvenir à qqn.

5. Diriger (qqn) vers la personne qui convient. ▷ v. pron. s'adresser (ò) 1. Parler (à qqn); aller trouver (qqn). 2. (sujet chose) Être destiné (à).

adroit, oite adj. □ Qui fait preuve d'adresse. ➤ adroitement adv.

ADSL n. m. □ anglic, techn. Système permettant la transmission de données par le réseau téléphonique.

aduler v. tr. □ littér. Adorer. ➤ adulation n. f.

adulte 1. adj. Qui est parvenu au terme de sa croissance. 2. n. Homme, femme adulte.

adultère 1. n. m. Fait d'avoir volontairement des rapports sexuels avec une personne autre que son conjoint. 2. adj. Qui commet un adultère.

adultérin, ine adj.

Né d'un adultère.

advenir v. intr. impers.

Arriver. survenir.

adverbe n. m. □ Mot invariable ajoutant une détermination à un verbe, un adjectif, un adverbe ou à une phrase entière. ▶ adverbial, iale, iaux adv.

adversaire n. 1. Personne qui est opposée à une autre. 2. Personne hostile (à une doctrine...).

adverse adj. a littér. Opposé.

adversité n. f. □ littér. Sort contraire; situation de détresse.

aède n. m. □ Antiq. grecque Poète épique.

GÉTET v. tr. 1. Faire entrer de l'air dans (un clos); exposer à l'air. 2. fig. Rendre moins dense, plus léger. ▷ v. pon. s'œfeer Prendre l'air. ▷ adj. GéTé, ée Centre aéré, qui propose aux enfants des activités de plein air. ➢ agétation n. f.

aérien, ienne adj. I. 1. De l'air. 2. Qui est à l'air libre. II. De l'aviation. **aérobie** adj. 1. (micro-organisme) Qui ne se développe qu'en présence d'air ou d'oxygène. 2. Qui a besoin de l'oxygène de l'air pour fonctionner.

aérodrome n. m. □ Terrain pour le décollage et l'atterrissage des avions.

aérodynamique I. n. f. Partie de la physique qui étudie les mouvements des corps dans l'air. II. adj. Relatif à l'aérodynamique. Conforme aux lois de l'aérodynamique.

aérogare n. f. □ Bâtiments d'un aéroport destinés aux voyageurs et aux marchan-

aéroglisseur n. m. □ Véhicule qui avance sur un coussin d'air.

aérographe n. m. □ Pulvérisateur à air comprimé.

aéronautique I. adj. Relatif à la navigation aérienne. **II.** n. f. Science de la navigation aérienne; technique de la construction des appareils volants.

aéronef n. m. □ didact. Appareil capable de se déplacer dans l'air.

aérophagie n. f. □ Trouble dû à la pénétration d'air dans l'œsophage et l'estomac. aéroplane n. m. □ vx Avion.

aéroport n. m. □ Ensemble d'installations nécessaires au trafic aérien.

aérosol n. m. 1. phys. Suspension de particules dans un gaz. 2. Appareil qui pulvérise et disperse de telles particules.

aérospatial, ale, aux adj. ¤ Qui concerne à la fois l'aéronautique et l'astronautique.

aérostat n. m. □ Appareil dont la sustentation est due à un gaz plus léger que l'air.

affable adj. □ Aimable et accueillant.

▶ affabilité n. f. → amabilité, courtoisie. affabulation n. f. □ Récit inventé. ▶ affabuler v. intr.

affadir v. tr. \square Rendre fade. \triangleright v. pron. s'affadir \triangleright affadissement n. m.

affaiblir v. tr. □ Rendre moins fort. ▷ v. pron. s'affaiblir ▶ affaiblissement n. m

affaire n.f. l. 1. Ce que qqn a à faire, ce qui l'occupe ou le concerne 2. AFAIRE DE, affaire où (qqch.) est en jeu 3. Ensemble de faits créant une situation où divers intérêts sont aux prises. ■ spécialt Scandale social, politique. 4. Procès, objet d'un débat judi-

s'affairer 12

ciaire. 5. Marché conclu ou à conclure avec qqn. Faire affaire avec qqn. 6. Entreprise commerciale ou industrielle. II. AVOIR AFFAIRE À qqn. avoir à traiter, à discuter avec lui. III. au plur. 1. Ensemble des occupations et activités d'intérêt public. 2. Situation matérielle, personnelle d'un particulier. 3. Activités économiques (commerciales et financières). — Homme, l'emme d'affaires. 4. Objets ou effets personnels.

s'affairer v. pron. □ Se montrer actif, empressé; s'occuper activement. ▶ affairé, ée adi.

s'affaisser v. pron.
Plier, baisser de niveau sous un poids ou une pression.

affaler v. tr. 1. mar. Faire descendre (une voile...). 2. S'AFFALER v. pron. Se laisser tomber.

affamer v. tr. □ Faire souffrir de la faim. ▷ p. p. et n. **affamé**, ée

affect n. m. □ psych. État affectif élémentaire.

① affectation n. f. = Manque de naturel.

② **affectation** n. f. 1. Destination (de qqch.) à un usage déterminé. 2. Désignation (de qqn) à une fonction; cette fonction.

① affecter v. tr. □ Prendre, adopter (une manière d'être qui n'est pas naturelle) de façon ostentatoire.

② **affecter** v. tr. 1. Destiner, réserver à un usage ou à un usager déterminé. 2. Procéder à l'affectation (②, 2) de (qqn).

affectif, ive adj. □ Qui concerne les affects, les sentiments. ► affectivement adv. ► affectivité n. f.

affection n. f. 1. Sentiment tendre. 2. méd. Trouble organique ou fonctionnel.

affectionner v. tr. 1. Avoir de l'affection pour (qqn). 2. Avoir du goût pour (qqch.).

affectueux, euse adj. □ Qui montre de l'affection. ▶ affectueusement adv.

afférent, ente adj. □ didact. Qui se rapporte (à).

affermir v. tr. □ Rendre plus ferme. ▷ v. pron. s'affermir ▶ affermissement n. m.

afféterie n. f. = littér. Affectation, pré-

affichage n. m. 1. Action d'afficher. 2. inform. Présentation de données (sur un écran)

affiche n. f. ¬ Feuille imprimée destinée à porter qqch. à la connaissance du public et placardée dans un lieu public.

afficher v. tr. 1. Faire connaître par voie d'affiches. 2. sans compl. Poser des affiches. 3. fig. Montrer publiquement, faire étalage de. — pronom. S'afficher avec qqn, se montrer en public avec oon.

affichiste n. a Créateur d'affiches.

affidé, ée n. □ littér. Complice, acolyte.
d'affilée loc. adv. □ À la file.

affiler v. tr. □ Rendre très tranchant (un instrument)

s'affilier v. pron. □ Adhérer, s'inscrire (à une association...). ▷ adj. et n. affilié, ée ▶ affiliation n. f.

affinage n. m. \square Action d'affiner (1 et 2).

affine adj. □ math. Qui conserve invariantes les transformations (dans le plan...).

affinement n. m. □ Fait de s'affiner (3).

affiner v. tr. 1. Purifier (un métal, le verre...). 2. Achever la maturation (d'un fromage...). 3. Rendre plus fin, plus délicat. — pronom. Son goût s'est affiné.

affinité n. f. □ Rapport de ressemblance ; harmonie de sentiments, etc.

affirmatif, ive 1. adj. Qui affirme. ■ Qui constitue, exprime une affirmation. Signe affirmatif. 2. n. f. Répondre par l'affirmative, répondre oui. 3. adv. Qui. ▶ affirmativement adv.

affirmation n. f. 1. Action d'affirmer un jugement; jugement ainsi énoncé. 2. Action de manifester (une qualité).

affirmer v. tr. 1. Donner (une chose) pour vraie, énoncer (un jugement) comme vrai. 2. Manifester de façon indiscutable. – pronom. Son talent s'affirme.

affixe n. m. □ ling. Élément susceptible d'être incorporé à un mot.

affleurer v. intr. 1. Apparaître à la surface (du sol...). 2. fig. Émerger, transparaître.

affliction n. f. □ littér. Peine profonde.
affliger v. tr. 1. littér. Atteindre, frapper durement.
2. Attrister profondément.

durement. 2. Attrister profondement.
 pronom. S'affliger de qqch. ▶ affligeant,
 ante adj.

agglutiner

affluence n. f. □ Réunion d'une foule de personnes qui vont au même endroit.

 ${\color{red} \textbf{affluent}}$ n. m. ${\color{red} \square}$ Cours d'eau qui se jette dans un autre.

affluer v. intr. 1. Couler en abondance vers.
2. Arriver en grand nombre vers.

afflux n. m. □ Fait d'affluer.

affolant, ante adj. 1. Qui affole, trouble énormément. 2. fam. Très inquiétant.

affoler v. tr. \square Rendre comme fou. \triangleright v. pron. s'affoler \triangleright affolement n. m.

affranchir v. tr. l. 1. Rendre libre (un esclave, un serf). ▶ affranchi, le adj. et n. 2. SAFFRANCHIR DE v. pron.: se délivrer de (ce qui géne). 3. fam. Mettre au courant (en renseignant). II. Acquitter le port de (une lettre, un envoil en y apposant des timbres, etc. ▶ affranchissement n. m.

affres n. f. pl. = littér. Angoisse.

affréter v. tr. □ Prendre (un navire, un avion) en location. ▶ affrètement n. m.

affreusement adv. 1. D'une manière affreuse. 2. Extrêmement.

affreux, euse adj. 1. Qui provoque une réaction d'effroi et de dégoût. 2. Très laid. 3. Tout à fait désagréable.

affriolant, ante adj. □ Qui excite l'intérêt, le désir.

affront n. m. □ Offense faite publiquement.

affronter v. tr. □ Aller hardiment audevant de (un adversaire, un danger).

> v. pron. s'affronter > affrontement n. m.

affubler v. tr. - Habiller bizarrement.

affût n. m. l. Bâti servant à supporter une arme lourde. Il. Endroit où l'on s'embusque pour attendre le gibier; l'attente ellemême. – Être À L'AFFÛT DE : guetter l'occasion de saisir ou de faire.

affûter v. tr. □ Aiguiser (un outil tranchant).

> affûtaae n. m.

afin de loc. prép., afin que loc. conj. □ AFIN DE (+ inf.), AFIN QUE (+ subj.). Marquent l'intention, le but.

a fortiori loc. adv. □ À plus forte raison. africain, aine adj. et n. □ De l'Afrique; spécialt de l'Afrique noire.

afrikaans n. m. □ Parler néerlandais d'Afrique du Sud.

after-shave n. m. invar. □ anglic. Aprèsrasage. agacement n. m. □ Énervement mêlé d'impatience.

agacer v. tr. 1. Mettre dans un état d'agacement. 2. Causer une légère irritation à. ▶ agacant, ante adi.

agapes n. f. pl. a plais. Festin.

agaric n. m. □ Champignon à chapeau et à lamelles.

agate n. f. □ Pierre fine à structure concentrique.

agave n. m. - Plante d'origine mexicaine.

âge n. m. 1. Temps écoulé depuis qu'un être vivant est né, qu'une chose existe. 2. Période de la vie. 3. L'âge : la vieillesse. 4. Grande période de l'inistoire. 5. L'ÂGE D'OR : époque prospère.

âgé, ée adj. 1. Qui a tel âge. 2. Qui est d'un âge avancé.

agence n.f. 1. Organisme chargé de coordonner des moyens. 2. Établissement commercial servant d'intermédiaire.

Succursale bancaire. 3. Organisme qui centralise des informations.

agencer v. tr. □ Disposer en combinant (des éléments). ▶ agencement n. m.

agenda n. m. = Carnet où l'on inscrit jour par jour ce que l'on doit faire.

s'agenouiller v. pron.

Se mettre à genoux.

Ggenti n. m. l. didact. 1. La personne ou l'entité qui agit. – gramm. Complément d'dagent : complément d'un verbe passif. 2. Force, corps, etc. intervenant dans la production de phénomènes. Les agents atmosphériques. II. 1. Personne chargée des intérêts d'un individu ou d'un groupe. 2. Personne employée par un service public, une entreprise..., servant d'intermédiaire. ■ ACENT DE FOLICE. → gdrdlen de la Dolik. A Agent secret. → esbion.

agglomérat n. m. □ Ensemble d'éléments agglomérés.

agglomération n. f. 1. Action d'agglomérer (des matières). 2. Ville ou village.

aggloméré n. m. □ Matériau obtenu en agglomérant des matières diverses.

agglomérer v. tr. □ techn. Unir en un tout (diverses matières) à l'aide d'un liant.

agglutiner v. tr. □ Réunir pour former une masse compacte. ▷ v. pron. s'agglutiner
▶ agglutination n. f.

aaaravant

aggravant, ante adj. □ Qui rend plus grave.

aggraver v. tr. □ Rendre plus grave.

- pronom. L'état du malade s'aggrave.

> aggravation n. f.

agile adj. 1. Qui a de l'aisance et de la rapidité dans ses mouvements. 2. fig. Prompt dans les opérations intellectuelles. ▶ agilement adv. ▶ agilité n. f.

agio n. m. □ Intérêt, commission.

Qgli v. intr. I. 1. Faire qqch., avoir une activité qui transforme ce qui est. 2. Se comporter dans l'action de telle manière. 3. (sujet chose) Produire un effet sensible, exercer une influence. II. II. SAGIT DE v. pron. impers. 1.11 est question de. — S'agissant de: à propos de. 2. Il s'agit de (+ inf.): ce qui importe est de.

agissements n. m. pl. □ péj. Manœuvres. agitateur, trice 1. n. Personne qui crée ou entretient l'agitation politique ou sociale. 2. n. m. techn. Ce qui sert à agiter, remuer.

agitation n. f. 1. État de ce qui est agité. 2. État d'une personne qui ne peut rester en repos. 3. Mécontentement politique ou social.

agiter v. tr. 1. Remuer vivement en divers sens, par des mouvements irréguliers. 2. littér. (sujet chose) Troubler (qqn) en déterminant un état d'agitation. ▷v. pron. s'agiter ▷ adj. agité, ée

agneau, agnelle n. 1. Petit de la brebis.

2. n. m. Sa viande. 3. n. m. Sa fourrure.

agnostique n.

Personne qui professe que l'absolu ne peut être connu; sceptique en matière de métaphysique et de religion.

agonie n. f. □ Moments précédant la mort. agonir v. tr. □ Injurier.

agoniser v. intr. □ Être à l'agonie.

agora n. f. □ Grande place publique (dans la Grèce antique).

agoraphobie n. f. \square didact. Phobie des espaces libres et des lieux publics.

agrafe n.f. 1. Attache formée d'un crochet qu'on passe dans une boucle. 2. Fil métal· lique recourbé servant notamment à assembler des papiers. 3. chir. Petite lame servant à fermer une plaie ou une incision.

agrafer v. tr. □ Attacher avec des agrafes.

▶ agrafeuse n. f.

agraire adj. □ Qui concerne les terres.

agrandir v. tr. 1. Rendre plus grand, plus important. 2. Faire paraître plus grand.
▷ v. pron. s'agrandir

agrandissement n. m. 1. Action d'agrandir, fait de s'agrandir. 2. Opération consistant à tirer d'un cliché une épreuve agrandie. — Photo ainsi obtenue.

agréable adj. □ Qui agrée, fait plaisir (à qqn). ■ n. m. Joindre l'utile à l'agréable. ► agréablement adv.

agréer v. tr. 1. v. tr. ind. littér. AGRÉER À qqn, être au gré de. 2. v. tr. dir. Accueillir avec faveur

agrégat n. m. □ Assemblage hétérogène de substances qui adhèrent.

agrégation n. f. □ Admission sur concours au titre d'agrégé ; ce concours.

agrégé, ée n. □ Personne déclarée apte, après avoir été reçue à l'agrégation, à être titulaire d'un poste de professeur.

agréger v. tr. 1. Unir en un tout (des particules solides). 2. Adjoindre (qqn à un groupe).

agrément n. m. l. Permission, approbation. II. Plaisir. Voyage d'agrément.

agrémenter v. tr. = Améliorer en ornant. agrès n. m. pl. = Appareils utilisés en gymnastique.

agresser v. tr. □ Commettre une agression sur. ➤ agresseur n. m.

agressif, ive adj. 1. Qui a tendance à attaquer. 2. Qui agresse la sensibilité. ▶ agressivement adv. ▶ agressivité n. f.

agression n. f. - Attaque violente.

agreste adj. 🗆 littér. Champêtre.

agricole adj. □ Relatif à l'agriculture.

agriculture n. f. □ Culture du sol. ➤ agriculteur, trice n.

agripper v. tr. □ Saisir en serrant (pour s'accrocher). ▷ v. pron. s'agripper

agroalimentaire adj. et n. m.

Relatif à la transformation par l'industrie alimentaire des produits agricoles. - var. agro-alimentaire.

agronomie n. f. □ Étude scientifique de l'agriculture (milieu naturel, techniques...).

→ agronome n. → agronomique adj.

agrumes n. m. pl. □ Nom collectif des oranges, citrons, pamplemousses, etc.

aguerrir v. tr. □ Habituer à des choses pénibles. ▷ v. pron. s'aguerrir

Qux aguets loc. adv. \square En position de guetteur.

aguicher v. tr. □ Exciter par des manières provocantes. ▶ aguicheur, euse adj. et n.
*ah interi. 1. Marque un sentiment vif.

2. (redoublé) Sert à transcrire le rire.

ahaner v. intr. □ Respirer bruyamment sous l'effort.

ahuri, ie adj. et n. = Surpris au point de paraître stupide. **ahurir** v. tr. = Déconcerter complètement.

ahuris v. tr. □ Deconcerter completement **ahurissement** n. m.

ahurissant, ante adj. 1. Qui ahurit. 2. Scandaleux, excessif.

aï n. m. □ Paresseux* (mammifère).

① **aide** n.f. 1. Action d'intervenir en faveur de qqn en joignant ses efforts aux siens. 2. Secours financier. 3. À L'AIDE DE loc. prép.: au moyen de.

② **aide** n. □ Personne qui en aide une autre dans une opération et travaille sous ses ordres.

aide-mémoire n. m. invar. □ Abrégé ne présentant que l'essentiel d'un sujet.

aider v. tr. 1. v. tr. dir. Appuyer (qqn) en apportant son aide. 2. v. tr. ind. AIDER À (qqch.) : faciliter. ▷ v. pron. s'aider 1. réfl. S'aider de : se servir de. 2. récipr. S'entraider.

aïe interj. □ Exclamation de douleur.

aïeul, aïeule n. 1. (plur. aïeuls, aïeules) vx Grand-père, grand-mère. 2. au plur. Les aïeux: les ancêtres.

aigle I. n. m. 1. Grand rapace diurne. 2. fam. Ce n'est pas un aigle, il, elle n'est pas très intelligent(e). Il. n. f. 1. Femelle de l'aigle. 2. Figure héraldique représentant un aigle.

aiglefin n. m. \rightarrow églefin

aiglon n. m. □ Petit de l'aigle.

aigre adj. 1. D'une acidité désagréable au goût ou à l'odorat. 2. Plein d'aigreur (II).

aigre-doux, douce adj. 1. Dont la saveur est à la fois acide et sucrée. 2. Où l'aigreur perce sous la douceur.

aiarefin n. m. 🗆 Escroc. voleur.

aigrellet, ette adj.

Légèrement aigre.

aigrette n. f. 1. Héron blanc aux plumes

effilées. 2. Faisceau de plumes.

aigreur n. f. l. 1. Saveur aigre. 2. au plur. Sensation d'acidité. II. fig. Mauvaise humeur se traduisant par des paroles désagréables.

aigrir v. I. v. tr. 1. Rendre aigre. 2. Remplir d'aigreur. II. v. intr. Devenir aigre. ▷ v. pron. s'aigrir ▷ adi. aigri. ie

aigu, **uë** adj. 1. Terminé en pointe ou en tranchant. — *Angle aigu*, plus petit que l'angle droit. 2. En haut de l'échelle des sons. — n. m. L'aigu, les sons aigus. 3. Intense et nénétrant. 4. (maladie) À évolution rapide.

aigue-marine n. f. Des Pierre semiprécieuse, transparente et bleue. Des aigues-marines.

aiguillage n. m. 1. Manœuvre des aiguilles (5) des voies ferrées. 2. fig. Orientation

aiguille n. f. 1. Fine tige d'acier pointue à une extrémité et percée à l'autre d'un trou où passe le fil. 2. Aiguille à tricoter : tige pour faire du tricot. 3. méd. Tige effilée servant aux injections, aux piqures. 4. Tige qui sert à indiquer une mesure, etc. 5. Portion de rail mobile servant à opérer les changements de voie. 6. Sommet effilé d'une montagne. 7. Feuille des conifères.

aiguiller v. tr. 1. Diriger (un train) par un aiguillage. 2. fiq. Orienter.

aiguilleur n. m. □ Agent chargé d'un poste d'aiguillage. — *Aiguilleur du ciel* : contrôleur de la navigation aérienne.

aiguillon n. m. □ Dard à venin de certains

aiguiser v. tr. 1. Rendre tranchant ou pointu. 2. Rendre plus vif, plus pénétrant. aïkido n. m. p. Art martial.

Qil n. m.

Plante dont le bulbe (tête) à saveur piquante sert comme condiment.

Des quix ou des ails.

cile n. f. l. 1. Chacun des organes du vol chez les oiseaux, les chauves-souris, les insectes. 2. Chacun des plans de sustentation (d'un avion). 3. Chacun des châssis garnis de toile d'un moulin à vent. Il. 1. Partie latérale d'un bâtiment. 2. Partie latérale d'une armée. – sports Côtés de l'attaque d'une équipe (opposé à centre). 3. Partie de la carrosserie couvrant les roues d'une voiture. 4. Ailes du nez: moitiés inférieures des faces latérales du nez:

ailé, ée adj. □ Pourvu d'ailes.



À consulter à tout moment

De *abajoue* à *zygomatique* en passant par *conjecture*, *frugal* et *sine qua non*:

50 000 définitions à consulter à tout moment pour ne plus avoir de doute sur l'orthographe ou le sens des mots.

Les mots et les expressions les plus courants. Des définitions claires et précises pour tout comprendre. Des indications pour s'exprimer sans fautes : exemples, pluriels, niveaux de langue.

Découvrez toute la collection des mini-guides Le Robert sur le site : www.lerobert.com

Vous aimez la langue française ? Retrouvez-nous sur Facebook et sur Twitter. Prix TTC France: **5,90 €** ISBN: 978-2-32102-011-0

